



Ville de Thiers

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers absents : **2**

**OBJET :**  
**Versement de subventions exceptionnelles**

- N°5 -

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le 12/11/2025

ID : 063-216304303-20251104-251104\_51-DE

S<sup>2</sup>LO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT  
du

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

### SÉANCE DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 4 novembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 29 octobre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

#### Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLOU-CHENOT, Isabelle FUREGON,  
Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine  
MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,  
Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Pépa  
CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Sérap  
ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX  
et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

#### Avaient donné procuration :

David DERROSSIS à Stéphane RODIER ;  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;  
Monique MORENO à Martine MUNOZ ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à Pierre CONTIE ;  
Michelle MAGNOL à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;  
Christophe MANKA à Hélène BOUDON ;  
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT ;

#### Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;

#### Secrétaire de séance :

Catherine PAPUT

### VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- **Vu** le budget primitif de la Commune ;
- **Considérant** les crédits votés au compte 65748 du budget principal ;
- **Considérant** les demandes d'aides financières exceptionnelles des associations ;

Lors du vote du budget du 14 avril 2025, l'aide financière aux associations thiernoises mentionnait une réserve votée de 24 000 euros. Cette dernière sert à accompagner les associations pour des projets spécifiques ou des aides lors de représentations au niveau National, Européen ou Mondial.

Les demandes concernent les associations suivantes :

- Thiers Arc Club pour un montant de 750 euros ;
- Atuba Fuoc 450 euros ;

Soit un total au chapitre 65 de 1200 euros.

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÈRE, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :**

- **Approuve** le versement de ces sommes aux associations mentionnées ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Catherine PAPUT

Le Maire,



Stéphane RODIER